## REPUBLIQUE TUNISIENNE Ministère de l'Education

## COMMUNIQUE

## INSCRIPTION DES ELEVES DES CLASSES TERMINALES DES LYCEES PUBLIQUES ET PRIVES ET DES CANDIDATS A TITRE INDIVIDUEL A L'EXAMEN DU BACCALAUREAT

(SESSION DE JUIN 2013)

\* \* \*

Le Ministère de l'Education informe les élèves des classes terminales des lycées publiques et privés et les candidats à titre individuel à l'examen du Baccalauréat (session de juin 2013) et qui n'ont pas pu s'inscrire dans les délais légaux qu'il a été décidé et à titre exceptionnel de réouvrir le site :

## www.inscription.edunet.tn

et ce à partir du 17 décembre 2012 jusqu'au 22 décembre 2012.

Ainsi, les candidats concernés par l'inscription au dit examen, doivent par conséquent :

- ✓ procéder à la visite du site sus- indiqué pour s'inscrire.
- √ imprimer la demande de candidature, la joindre aux pièces demandées puis la déposer :
  - à l'administration du lycée pour les élèves inscrits aux lycées publiques et privés au plus tard le 24 décembre 2012.
  - directement au Commissariat Régional de l'Education concerné ou l'adresser sous pli recommandé avec accusé de réception au plus tard le 24 décembre 2012 et ce pour les candidats à titre individuel.